

Extract of Pour Info - FSU - En ligne

<http://pour-info.fsu.fr/Comite-interministeriel-de-la.html>

Comité interministériel de la jeunesse

- N°505 - Du 25 février au 1er mars - 2013 -

Publication date: mardi 26 février 2013

Copyright © Pour Info - FSU - En ligne - Tous droits réservés

Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, installe un Comité Interministériel à la Jeunesse ce 21 février 2013.

Les questions relatives à la jeunesse ont été au coeur de la campagne du président Hollande.

Les jeunes sont aussi particulièrement touchés par la crise et les inégalités sont fortes que ce soit en terme d'emploi, d'accès à l'éducation, la culture, les sports ou les loisirs. La FSU qui fait pleine confiance dans la capacité de la jeunesse à être un acteur à part entière de notre société, a exprimé notamment auprès de la Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ses attentes.

Le CIJ présente notamment 16 orientations générales qui mériteraient d'être largement précisées. De même la participation des différents acteurs dans les missions des groupes de travail interministériels.

En l'état le comité ne s'exonère pas des risques de « jeunisation » des politiques publiques. Celles-ci ont trop souvent été le cheval de Troie de multiples déréglementations, dans le domaine de l'emploi en particulier. La déréglementation du travail, les cadeaux aux entreprises sous formes d'exonérations ont des effets pervers qui alimentent dans les faits la précarité des jeunes.

L'affichage de mise en cohérence des 40 programmes et 82 milliards d'euros consacrés aujourd'hui aux politiques publiques de jeunesse est une belle ambition. Annoncer vouloir substituer aux logiques de dispositifs et aux politiques de guichet une logique de droit ne peut que recevoir notre plein accord syndical. Mais, la focale mise sur les parcours d'insertion, l'intégration sociale, la prévention des risques, les mobilités, des jeunes en difficultés, doit questionner les processus et politiques publiques qui fragilisent les jeunes des catégories populaires.

Faire une meilleure place aux jeunes, les reconnaître comme acteurs du changement est à l'évidence un point partagé. Mais il faut que ces démarches permettent réellement une expression citoyenne. Ce sont les conditions d'exercice des droits démocratiques de tous qu'il faut travailler. C'est l'ambition que doivent porter les politiques publiques mises en oeuvre au coeur desquelles l'éducation populaire a toute sa place.

Le pilotage de ce comité interministériel confié à la Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative est porteur d'un sens positif. Cependant il intervient dans un contexte de grande fragilité de ce ministère. Donner à la Ministre les moyens de conduire les ambitions affichées serait un signe positif adressé aux jeunes.

Communiqué de presse FSU du 21 février 2013